

# Animateur Prévention du secteur Sanitaire et Médico-Social



## Objectif

S'inscrire avec sa Direction dans l'organisation et l'animation de la démarche de prévention de son établissement pour pouvoir mettre en œuvre et conduire des projets de prévention et proposer des actions d'amélioration.

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

### — EN RÉSUMÉ

La formation-action accompagne la mise en place d'une démarche pérenne de prévention et la réalisation de projets particuliers répondant spécifiquement aux besoins des établissements du secteur, généralement tournés vers la prévention des TMS et en concordance avec le programme national TMS Pros si l'établissement est ciblé.

Cette formation-action permettra également au futur AP SMS d'entretenir au quotidien, en lien avec la direction, la culture prévention de l'établissement.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser et animer, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son établissement.
- Élaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement.
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident de travail.

### — PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement.

#### Plus-value majeure de cette formation-action :

- Mise en place de travaux pédagogiques personnels pendant les intersessions, estimés à environ 2,5 jours (au total).
- Deux accompagnements pour soutenir les travaux engagés, de 0,5 jour sur site, pendant les intersessions, avec le formateur et avec la présence du directeur.

#### Ces travaux comprennent :

- L'élaboration et l'exploitation d'un état des lieux SST servant de point de départ à la démarche de prévention ;
- La finalisation de la démarche de prévention de l'établissement par la direction (finalisation de la lettre d'engagement) ;
- La conception, l'élaboration et mise en œuvre du projet de prévention de l'AP SMS (intégrant les étapes de TMS Pros et une sélection de ses outils si l'établissement est concerné par TMS Pros).
- Ce projet comprend des travaux de dépistage et d'analyse de situations de travail allant jusqu'à la définition de mesures de prévention.

60 % pratique 40 % théorique.

FORMATION



— **56 heures**

soit 8 jours de formation

Référence —

**AP101TMS**

### PRÉREQUIS

Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (module e-learning INRS gratuit).

Il est indispensable que la direction de l'établissement ait participé à la formation "Développer et manager la prévention des risques professionnels dans un établissement du secteur SMS" en amont de la formation de l'AP SMS.

### PUBLIC

Tout public.

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

**Module 1 :** 2 jours.

**Intersession :** 1 mois environ incluant un accompagnement sur site d'une demi-journée.

**Module 2 :** 3 jours.

**Intersession :** 1 mois environ incluant un accompagnement sur site d'une demi-journée.

**Module 3 :** 2 jours.

### ORGANISATION

De 4 à 8 stagiaires.

### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

### ÉVALUATION

Délivrance d'un certificat AP SMS par l'assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation individuelle de formation ainsi qu'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 3 ans.



Programme de la formation page suivante.

# Animateur Prévention du secteur Sanitaire et Médico-Social

FORMATION



## Objectif

S'inscrire avec sa Direction dans l'organisation et l'animation de la démarche de prévention de son établissement pour pouvoir mettre en œuvre et conduire des projets de prévention et proposer des actions d'amélioration.

— **56 heures**

soit 8 jours de formation

## Le programme

### 1 Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son établissement

- Appréhender les notions de santé et de santé au travail.
- Définir les enjeux de la prévention à travers les conséquences d'un AT ou d'une MP pour la victime, les collègues, les résidents, l'établissement.
- Connaître les enjeux juridiques et réglementaires.
- Identifier les risques du métier à travers le Mécanisme d'apparition du Dommage.
- Comprendre les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

### 2 Connaître les limites de fonctionnement du corps humain et les dommages potentiels qui peuvent découler de conditions de travail délétères

- Citer les différents systèmes constitutifs du corps humain et les dommages potentiellement liés au travail pour chacun d'entre-eux.
- Comprendre le phénomène TMS à travers différents modèles (multifactoriel et probabiliste).
- Connaître les RPS (stress, violence interne et violence externe) et les atteintes à la santé qui en découlent.

### 3 Participer au développement de la démarche de prévention des risques professionnels

- Définir les conditions de réussite de la démarche.
- Identifier les étapes de la démarche.
- Réaliser l'état des lieux (niveau de maturité de l'établissement).
- Comprendre la signification de la lettre d'engagement de la direction.
- Participer à la mobilisation des acteurs internes et externes.

### 4 Définir et mettre en œuvre un Projet de Prévention des risques professionnels de l'établissement

- Définir un projet de Prévention en s'appuyant sur les problématiques identifiées...
- Élaborer le projet de prévention en s'appuyant sur les éléments de cadrage proposé par TMS Pros.
- Commencer à écrire la note de cadrage du projet pour la finaliser ensuite avec la Direction pendant l'intersession.
- Animer le projet de prévention.
- Communiquer sur le projet.

### 5 Découvrir le dispositif TMS Pros

- Connaître les différentes étapes du parcours TMS Pros.
- Sélectionner les différents outils à disposition à chaque étape.
- Identifier des situations à risque de TMS.
- Utiliser l'outil diagnostic approfondi des situations à risque de TMS.
- Définir les axes d'amélioration avec l'outil plan d'action SMS.

### 6 Proposer des actions d'amélioration à partir d'une analyse de situation de travail

- Identifier une situation de travail à risque.
- Observer la situation de travail.
- Analyser la situation de travail.
- Proposer et mettre en place des actions de prévention.
- Hiérarchiser les pistes d'amélioration.
- Construire un plan d'action à intégrer au DUERP.
- Participer à la mise en œuvre des actions et à leur évaluation .